

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 octobre 2018 N°793

## Communiqué de presse

Suite aux déclarations de ce jour de Xavier Bertrand, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, tient à rappeler les faits suivants :

- 1. Depuis la cession par Vallourec de l'aciérie à Ascometal en janvier 2017 et la reprise des autres activités du groupe par Schmolz+Bickenbach, l'Etat s'est engagé sans relâche pour trouver un repreneur. Il a déployé des efforts exceptionnels pour permettre à l'aciérie de poursuivre son activité. Il a accepté des délais de paiement importants et a négocié avec les clients de l'aciérie les commandes nécessaires à son fonctionnement. Tout a donc été fait pour garantir l'activité sur le site et donner le temps nécessaire à la recherche et à l'examen approfondi de toutes offres de reprise.
- 2. Une offre de reprise a été préparée par le groupe Altifort mais sans financement suffisant à ce stade. Elle présente en outre un risque commercial important. Cette offre sera examinée par la chambre commerciale du Tribunal de grande instance de Strasbourg le 24 octobre prochain.
- 3. Le ministre est en relation permanente avec l'ensemble des parties prenantes, et en premier lieu Vallourec, principal client et ancien propriétaire de l'aciérie, pour étudier toutes les solutions pour permettre une reprise de l'activité et les salariés.

Le ministre de l'Economie et des Finances est disposé à recevoir le président de la région de s Hauts-de-France, l'ensemble des élus locaux et les représentants des salariés à tout mom ent comme il l'a déjà fait les 30 janvier, 2 février et 25 septembre derniers.

L'unité des élus de la région et du Gouvernement est indispensable pour construire ensembl e une solution positive pour les salariés d'Ascoval. Les querelles et les invectives ne mènero nt nulle part.

## Contact presse :

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part